

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi trois octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer, conseillère municipale.

OBJET

Affaire n°2017-118

MISE A LA REFORME DES
VEHICULES COMMUNAUX

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 septembre 2017 et affichée le 25 septembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 19 OCT 2017

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Faustin Galaor (par Danila Bègue), M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce (par M. Jean Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante, (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Bibi-Fatima Anli (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s) : M. Hary Auber, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2017-118

MISE A LA REFORME DES VEHICULES COMMUNAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « aménagement, travaux et environnement » en date du 20 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 3 octobre 2017 relatif à la mise à la réforme des véhicules communaux devenus hors d'usage et destinés à leur destruction,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la mise à la réforme des véhicules figurant sur la liste suivante :

Immatriculation des véhicules	Date de 1 ^{ère} immatriculation	Marque et Type	Kilométrage	Cause
58 BBH 974	22/08/1996	Renault Clio 1	250 000	Moteur H.S
186 BLD 974	21/08/2001	Renault Master Fourgon	145 000	Moteur H.S
487 BLD 974	09/08/2001	Ford Courier	200 000	Moteur H.S
484 BLC 974	09/08/2001	Ford Courier	195 000	Moteur H.S
939 BEY 974	22/01/1998	Citroën Saxo	215 000	Moteur H.S
101 BJA 974	24/02/2000	Citroën Saxo	250 000	Accidenté épave
676 BMD 974	04/04/2002	Citroën Saxo	169 000	Accidenté épave
99 BVZ 974	11/04/2007	Citroën C3	150 000	Accidenté épave
100 BVZ 974	11/04/2007	Citroën C3	145 000	Accidenté épave
855 BLH 974	04/10/2001	Citroën Jumper	150 000	Moteur H.S
797 BMG 974	06/05/2002	Citroën Berlingo	300 000	Accidenté épave
Balayeuse	1999			Moteur H.S/épave

Article 2 : d'approuver le principe de leur cession pour destruction,

Article 3 : d'autoriser leur sortie du patrimoine communal,

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME



LE MAIRE

Olivier HOARAU